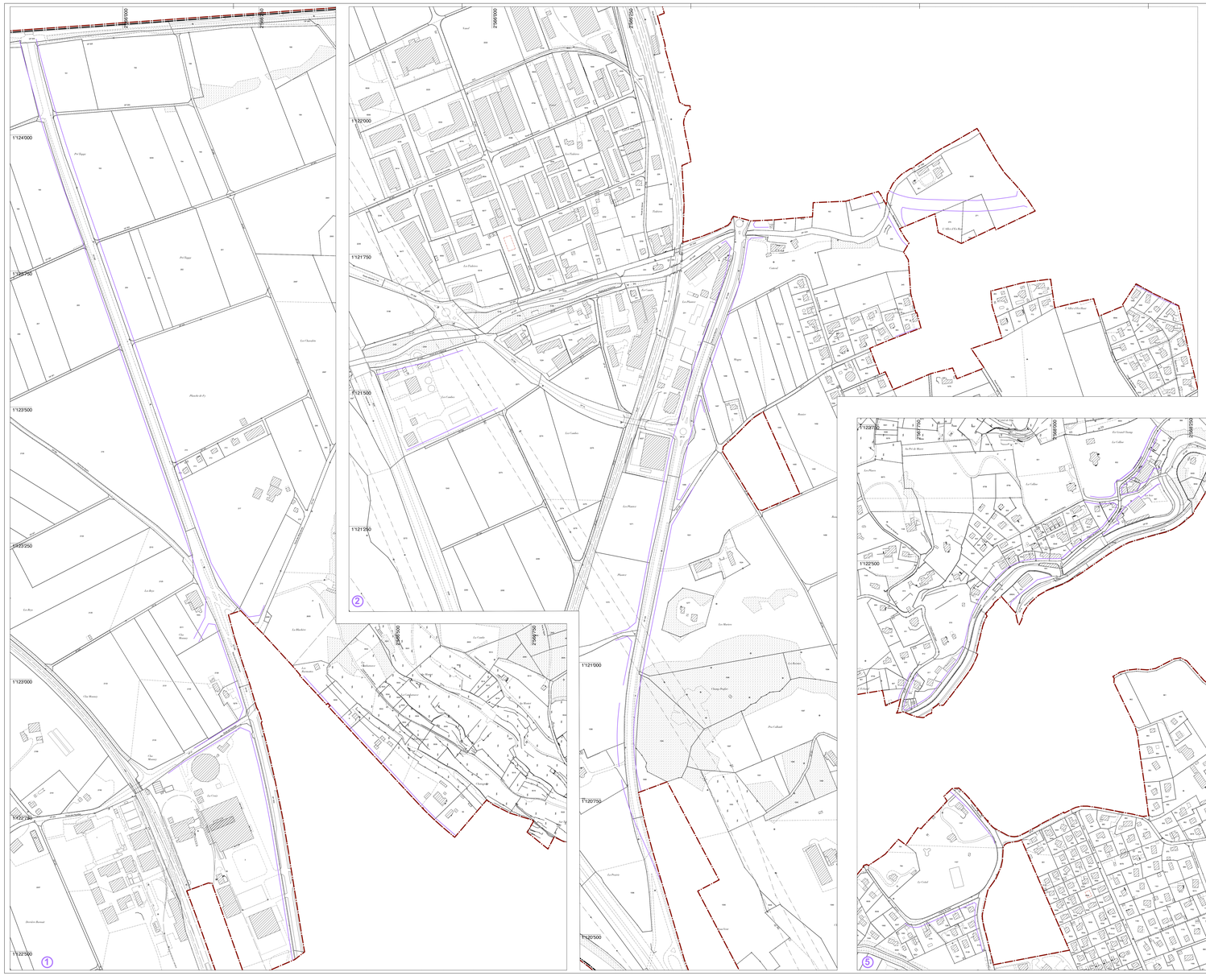

Les Posses ▲

Frenières ▲

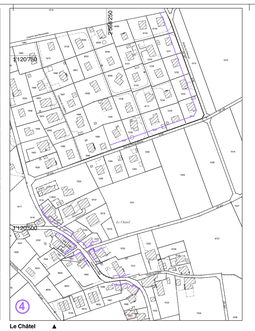

Le Châtel ▲

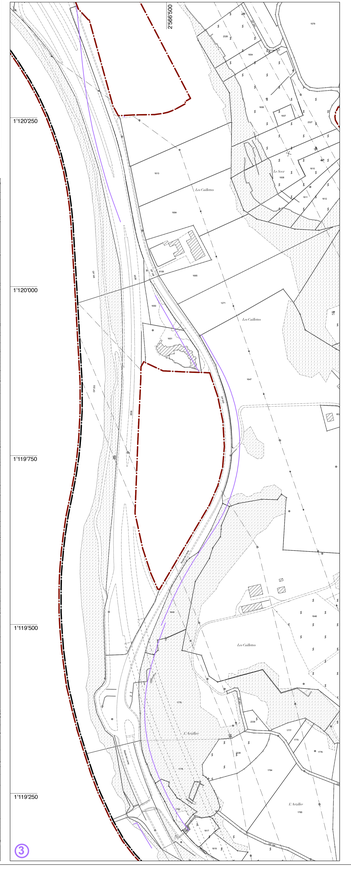

COMMUNE DE BEX

PLAN D'AFFECTATION HORS-CENTRE

PLANCHE 7

Secteurs à plan détaillé - « Les hameaux » et secteurs périphériques au centre de localité

Plan fixant les limites de construction radiées

Décision de la Municipalité de soumettre le Plan à l'enquête, le	Soumis à l'enquête publique du ..... au .....
Le Syndic ..... Le Secrétaire	Le Syndic ..... Le Secrétaire .....
Adopté par le Conseil Communal de le	Approuvé par le Département compétent le .....
La Présidente ..... Le/la Secrétaire	La Cheffe du département .....
	Entré en vigueur le .....

21 février 2024

Echelle 1 : 2'000

0 20 40 60 80 100 m

Plan établi sur la base des données cadastrales du 16 janvier 2024

Document certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par DHB Géomètres et Ingénieurs SA, à Bex

Le .....

Signature: .....

Légende

LIMITE COMMUNALE

PERIMETRE DU PLAN D'AFFECTATION

LIMITE DES CONSTRUCTIONS

LIMITE RADIEE

FRONT D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE RADIE

LIMITES DES CONSTRUCTIONS AUX ROUTES RADIEES DANS LE PERIMETRE DU PA :
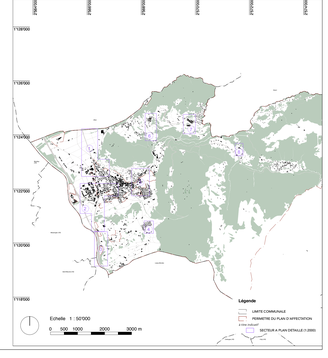
- PLAN D'ALIGNEMENT « de la rue du Stand, de l'Allée d'Enhaut et de l'Allée d'Embas » du 14 janvier 1936
- PLAN D'ALIGNEMENT DE LA ROUTE CANTONALE N°80 du 11 septembre 1944
  - *Tronçon I Grysonne – En Bellin*
  - *Tronçon II En Bellin – Pont de Cotterd* (partiel)
  - *Tronçon III Pont de Cotterd – St-Maurice*
  - *Au lieu-dit « En la Croix »* (modifiée la première enquête)
- PLANS D'ALIGNEMENT du 18 mars 1948 – *Secteur « Avenue de la Gare, Rue du Midi »*
- PLAN D'ALIGNEMENT DE LA ROUTE CANTONALE N°115 « Fenalet » du 19 février 1949
- PLAN D'ALIGNEMENT DE LA ROUTE CANTONALE N°115 « La Posse Dessus » du 25 novembre 1949
- PLAN D'ALIGNEMENT DE LA ROUTE CANTONALE N°115 « Le Chêne » du 27 janvier 1950
- MODIFICATION DU PLAN DES ZONES au lieu-dit « Prenoud » du 1 septembre 1976
- PLAN D'ALIGNEMENT DE LA ROUTE et D. du 21 septembre 1953
  - *Secteur « Le Rude- Le Gibloux - Le Cotelet - Lillaz »*
- PLAN D'EXTENSION fixant la LIMITE DES CONSTRUCTIONS « Frenières » du 9 octobre 1985
- PLAN D'EXTENSION fixant la LIMITE DES CONSTRUCTIONS « Le Châtel » du 9 octobre 1985
- PLAN D'EXTENSION fixant la LIMITE DES CONSTRUCTIONS « Posse Dessus » et « Posse Dessous » du 9 octobre 1985
- PLAN D'EXTENSION fixant la LIMITE DES CONSTRUCTIONS « Fenalet » du 9 octobre 1985
- PLAN D'EXTENSION fixant la LIMITE DES CONSTRUCTIONS « Le Chêne » du 9 octobre 1985
- PLAN D'EXTENSION PARTIEL « Le Verger » du 6 décembre 1985
- PLAN D'EXTENSION PARTIEL « Le Crêtet » du 18 décembre 1985
- PLAN PARTIEL D'AFFECTATION FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS du 17 juin 1998
  - *Secteur 4 – Route de Gryon - Route de la Tenturer - Chemin Philippe Allamand*
  - *Secteur 3 – Chemin de la Scie*
- PLAN PARTIEL D'AFFECTATION « Les Combes » du 6 novembre 1998
- PLAN FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS « Posse Dessus » du 22 janvier 2008